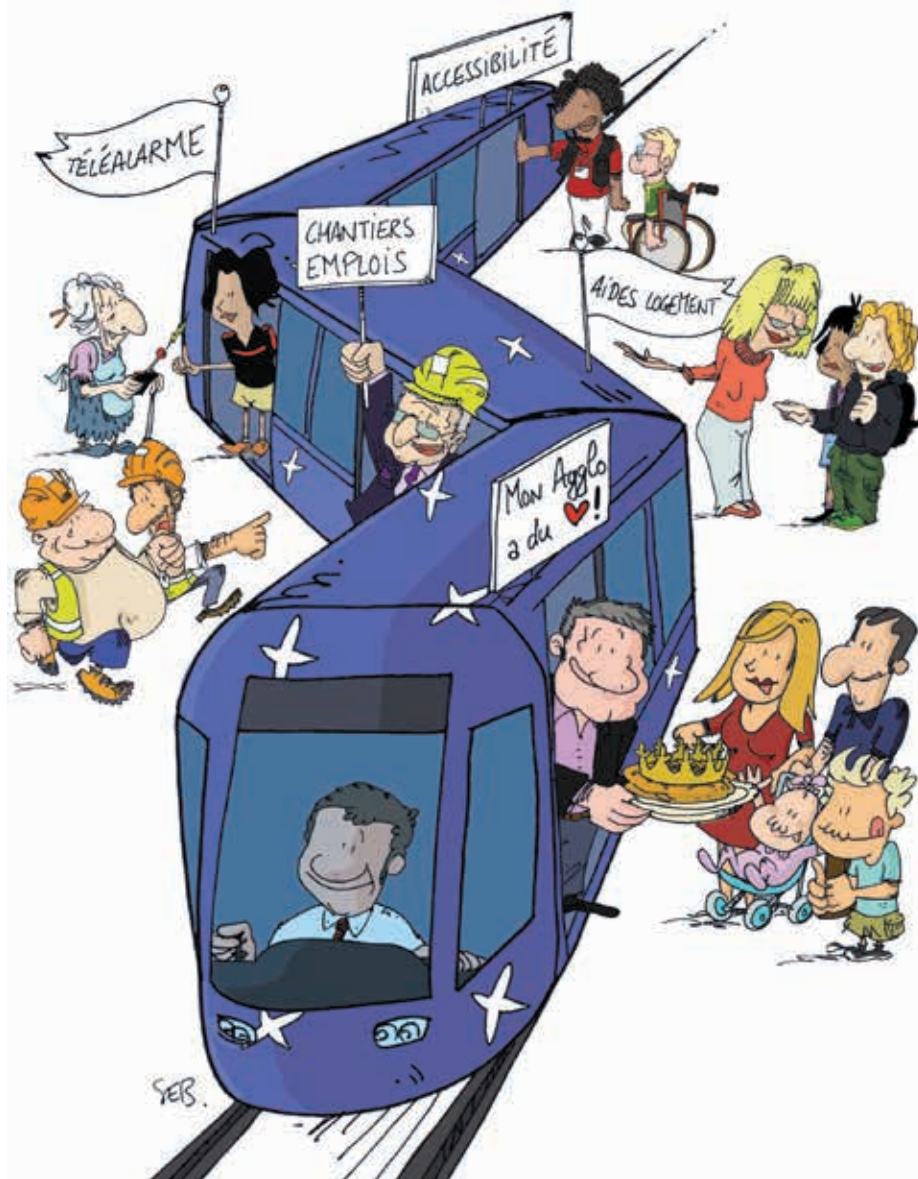


LE TRAMWAY DE LA SOLIDARITÉ .



Sebastien.piera@gmail.com

SOLIDARITÉ(S) AU QUOTIDIEN

En période de crise, maintenir le lien social est d'autant plus important que, pour une part croissante des habitants de l'agglomération, les difficultés s'accroissent. Si l'action sociale ne relève pas directement de sa compétence, Montpellier Agglomération agit à travers sa politique de logements pour tous, d'accès à l'emploi, de soutien à la création d'entreprises, d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap ou de maintien à domicile des personnes âgées... Sans oublier les nombreux tarifs sociaux pratiqués dans les transports et les établissements culturels et sportifs. Solidarité de l'institution vers les habitants, solidarité entre les habitants : dans l'agglomération de Montpellier, la solidarité se conjugue au présent, et au quotidien.

Unis face à la crise

L'emploi est au cœur de la politique de développement économique menée par Montpellier Agglomération. Encourager la création et la reprise d'entreprises, faciliter l'accès à l'emploi de tous et en particulier des jeunes, développer l'économie sociale et solidaire... Dans toutes ces actions, la solidarité s'exprime concrètement.

CHANTIERS ET EMPLOIS D'AVENIR

« Avec un taux de chômage de 13,4%, en hausse d'un point sur un an, l'économie de l'agglomération traverse une période très difficile », reconnaît Jean-Pierre Moure, Président de Montpellier Agglomération. « Les grands chantiers publics qui commencent en cette année 2013 sont donc une opportunité pour l'emploi local, qu'il ne faut pas laisser passer ». Montpellier Agglomération estime à 8000 le nombre d'emplois générés par les chantiers contournement ferroviaire Nîmes-Montpellier, de la gare TGV, du contournement autoroutier de l'A9, de la ligne 5 du tramway et du Programme Local de l'Habitat, sur la période 2013-2017. Dès janvier, le Président de Montpellier Agglomération a donc mobilisé l'ensemble des partenaires (Oc'via, RFF, ASF, Pôle Emploi), afin que les demandeurs d'emplois locaux en bénéficient, grâce à des « clauses sociales », incluses dans les marchés publics. Les réunions se poursuivent afin de parvenir à la mise en place d'une cellule emploi multipartenaire.

Une cellule emploi pour les grands chantiers à venir

Montpellier Agglomération a une longue expérience de ces clauses, qui imposent aux entreprises bénéficiaires de réserver une partie des emplois à des personnes en insertion. Sur les travaux des lignes 3 et 4 du tramway, elles ont permis le recrutement et la formation de 300 personnes, dont 200 jeunes. Montpellier Agglomération a également diffusé cette pratique auprès de ses aménageurs (SAAM, SERM) et du bailleur social ACM, qui a ouvert 15 de ses chantiers aux clauses sociales.



10 Emplois d'Avenir à Montpellier Agglomération

Créés par le Gouvernement Ayrault, les Emplois d'Avenir sont des contrats aidés par l'État, réservés aux jeunes sans qualification, avec priorité aux jeunes des quartiers, chez qui le taux de chômage frôle les 40%. Plusieurs communes de l'Agglomération ont embauché des jeunes en Emploi d'Avenir ; ainsi que Montpellier Agglomération, qui s'est engagé sur 10 emplois. Quatre jeunes ont été recrutés le 1^{er} décembre, dont deux dans les piscines et deux à la régie de collecte, puis deux autres en mars, dans le réseau des médiathèques.

La MLJAM pour les jeunes

Principal prescripteur des Emplois d'Avenir, la Mission Locale des Jeunes voit arriver ces contrats aidés avec soulagement. «*Nous avons suivi 11000 jeunes en 2012, contre 10000 en 2011, car ils mettent plus longtemps à accéder à l'emploi qu'auparavant*». Les non diplômés sont les plus concernés par le chômage, qui touche 26% des jeunes dans l'Hérault. «*Avant 26 ans, ils n'ont droit à aucuns minima sociaux*», rappelle Jean-Paul Bretel, le directeur de la MLJAM. Avec ses 7 antennes sur l'agglomération, dont 4 dans les communes de Castries, Pignan, Lattes et Villeneuve-lès-Maguelone, la MLJAM est un lieu d'accueil privilégié pour les 16-24 ans en recherche d'emploi et/ou de formation. Elle a accueilli 4110 nouveaux jeunes en 2012, a trouvé un emploi à 3097 jeunes et une formation à 2222 autres.



Toufik, 25 ans, emploi d'avenir à la piscine de la Mosson



Isabelle, 48 ans, en contrat d'insertion à la cafétéria du foyer pour sans-abri de l'Avitaille, avec sa chef de cuisine, Hayat Celestin, salariée de l'association.

RETOUR À L'EMPLOI

Après trois ans et demi d'arrêt dû à un cancer, Amar Bouguedoura a repris le travail, en mi-temps thérapeutique, sur le chantier d'insertion Informatique +. Pour cet ancien mécanicien auto de 39 ans, c'est une véritable renaissance. «*Je suis content de rentrer du boulot claqué !*», dit-il, «*j'ai toujours été très actif*». Comme lui, 12 personnes sont en contrats d'insertion à Informatique +, l'une des structures d'insertion soutenue par Montpellier Agglomération. Ici, avec l'aide d'entreprises et de collectivités, on récupère, répare et revend du matériel informatique. Les PC sont revendus de 20 à 150€. Une nouvelle boutique a ouvert mi-février à Montpellier, après celle de Castries. C'est Yves Doisy, 33 ans, qui la gère. «*J'ai fait une formation dans la pose de panneaux solaires, puis j'ai été victime de la crise, en 2011, mon CDD n'a pas été renouvelé*», explique-t-il. Dans son nouvel apprentissage de la bureautique et de la comptabilité, il est «*coaché*» par son tuteur Richard Touze, directeur financier à la retraite, bénévole de l'association. «*Je m'épanouis dans la formation, le travail social*», dit-il, «*je les aide aussi à faire leur CV, leurs lettres de motivation*».

Des contrats d'insertion dans un foyer pour SDF

Au foyer d'hébergement d'urgence de l'Avitaille dans le quartier de la Rauze à Montpellier, un autre chantier d'insertion occupe 12 personnes, en cuisine cette fois. Chômeurs de longue durée, travailleurs handicapés, jeunes sans formation... Ils sont embauchés pour 6 mois à la cafétéria du foyer, où ils servent chaque jour 80 repas à des SDF. Lionel Wouters, responsable du chantier d'insertion, raconte : «*J'ai des gens motivés, qui sont ponctuels et présents. À Noël, ils se sont démenés pour faire un beau repas de fête pour les sans-abris, ça voulait dire quelque chose pour eux.*»

Un atout dans la compétition pour l'emploi

En 2012, Montpellier Agglomération a financé à hauteur de 120000€ cinq chantiers d'insertion, qui ont employé 120 personnes en difficulté d'insertion professionnelle, dans les métiers du bâtiment, mais aussi du tertiaire, la mécanique, la cuisine et l'informatique. Un quart à un tiers des bénéficiaires quittent les chantiers écoles pour un emploi ou une formation qualifiante. Les autres en sortent avec une expérience et une confiance supplémentaire. «*Nous leur apprenons aussi à se mettre en valeur, à mieux communiquer, à préparer les entretiens*», explique Lionel Wouters. Un atout de plus avant de se relancer dans l'âpre compétition pour l'emploi.



Yves Doisy, en contrat aidé à Informatique +, avec son tuteur Richard Touze, cadre en retraite, bénévole de l'association. Debout, Amar Bouguedoura, reconnu travailleur handicapé après un long cancer.

+ d'infos
informatiqueplus.fr

SOUTIEN À LA CRÉATION D'ENTREPRISES

Initiative Montpellier, des « parrains » pour les jeunes créateurs

La solidarité, les chefs d'entreprises la pratiquent aussi, à leur manière, à travers la Plateforme d'Initiative Montpellier. Cette association octroie des prêts à 0% et a accompagné, en 2012, 50 créateurs ou repreneurs d'entreprises, qui ont créé ou maintenu 228 emplois sur l'agglomération de Montpellier. « *En période de crise, nous avons plus de créations d'entreprise, car beaucoup de gens créent leur propre emploi* », indique le directeur Vincent Arvis. Avec Initiative Montpellier, les porteurs de projet sont épaulés par des cadres ou des chefs d'entreprises seniors, bénévoles. Leurs motivations ? « *Un engagement citoyen, l'élargissement du réseau, l'idée que plus le business se développe, mieux c'est pour tout le monde* ». L'histoire de Magali Berardi, qui vient d'ouvrir la librairie Jinga Manga, illustre bien ce cercle vertueux. À 26 ans, après avoir alterné études et CDD, elle a décidé de créer son entreprise et faire de sa passion son métier. Son idée d'une librairie manga, ouverte le dimanche, avec un espace lecture à 3€ de l'heure, des ateliers et des produits dérivés, a séduit le jury d'Initiative Montpellier qui lui a accordé un prêt à taux zéro. « *Cela m'a permis de faire mon stock de mangas, ce que ne permet pas un prêt bancaire* », explique Magali Berardi. Son « parrain » dans l'association, Serge Zenou, « *qui a cru en son projet* » est aujourd'hui son expert-comptable. Un « *bon retour sur investissement* » pour lui, et un « *bon coup de pouce* » pour elle.



À 26 ans, Magali Berardi a ouvert la librairie Jinga Manga grâce à l'aide d'Initiative Montpellier.



L'économie sociale et solidaire : ça fonctionne !



Depuis 2005, Montpellier Agglomération a accompagné la création de la coopérative REPLIC, qui emploie aujourd'hui 64 personnes, dans ses 5 filiales : La Feuille d'Érable (recyclage de papier de bureaux), la Table de Cana (restaurant traiteur), Label Route 34 (livraisons en véhicules électriques), Mobileco (véhicules non polluants *photo*), Cleaning bio (nettoyage bio). Montpellier Agglomération soutient également la coopérative CREA LEAD, qui permet notamment aux porteurs de projet de tester leur activité en bénéficiant d'un statut de salarié (36 créations d'activités en 2012) et l'AIRDIE, qui distribue des micro-crédits solidaires en faveur des personnes exclues du système bancaire (186 emplois soutenus).

Et aussi...

Pleïade emploi services 34 a accompagné 62 personnes dans leur accès à un emploi dans le domaine des services à la personne, en 2012. Le secteur sanitaire et social considéré comme « en tension », est en manque de candidats.
pes34.com

La Cyberbase, lieu d'accueil multimédia de Montpellier Agglomération, a accueilli 9000 personnes l'an passé, une fréquentation record. Le site propose un bureau virtuel utile aux demandeurs d'emplois et porteurs de projets.
cyberbase-montpellier.com

La boutique de gestion AEDE tient cinq permanences dans les quartiers prioritaires de Montpellier et a amorcé 58 projets de créations d'entreprise.
bge.asso.fr/pages_locales/BGE_MONTPELLIER/edito

Mieux vivre ensemble

Qu'il s'agisse de tarifs, d'accès physique ou de proximité, les services publics de Montpellier Agglomération sont accessibles à tous. Transports publics, logement social, téléalarme pour les personnes âgées... Montpellier Agglomération agit pour le mieux vivre ensemble, directement ou en soutenant des projets citoyens ou associatifs.



DES LOGEMENTS SOCIAUX ET INTERGÉNÉRATIONNELS

Montpellier Agglomération aide directement à la réalisation dans toutes les communes d'au moins 30% de logements locatifs sociaux dans les programmes neufs. Pour ce faire, elle accorde subventions et garanties d'emprunts aux bailleurs sociaux. Le budget alloué aux subventions a été porté depuis 2012, de 2 à 3 M€. Depuis la prise de compétence en 2006, plus de 9 400 logements locatifs sociaux ont été financés dans l'Agglomération de Montpellier permettant aux communes d'accroître leur parc de logements à loyer modéré et d'y loger davantage de familles et de personnes modestes.

Un remède contre l'isolement

Produire des logements adaptés aux besoins spécifiques des seniors, des étudiants, des jeunes travailleurs, des femmes en difficultés, des personnes handicapées... C'est l'un des grands axes du nouveau Programme Local de l'Habitat 2013-2018 de Montpellier Agglomération, qui soutient chaque année la construction de 1 500 logements sociaux, dans une logique de mixité sociale.

La tendance, aujourd'hui, est à l'habitat « intergénérationnel », remède contre l'isolement de la vie urbaine et moderne. C'est le cas du projet « Villa Savine » de l'association Habitat et Humanisme, sur le site d'un ancien couvent dans le quartier des Beaux-Arts de Montpellier, qui rassemblera sur le même site une maison-relais de 18 appartements, 7 logements très sociaux et 7 logements étudiants, autour d'un potager et d'un jardin commun. « La maison relais est prévue pour des personnes seules, en difficulté sociale ou relationnelle, qui y vivront en partie dans des espaces communs gérés par une de nos salariées », explique Christian Gaudillière, bénévole de l'association. « Les logements étudiants seront attribués à des étudiants très modestes, qui auront envie de participer humainement au projet, d'aller vers les autres, sans préjugés ». Une maison de retraite de 40 lits devrait aussi ouvrir sur ce site de près de 2 hectares. Dans le quartier des Grisettes, la Mutualité Française construit un « pôle de services », avec une maison de retraite et une crèche sur le même site. « Une 1^{ère} expérience de ce type, à Aspiran, nous a montré que la cohabitation enfants-seniors est très bénéfique pour tout le monde, du moment qu'on ne la force pas. Partager un hall, une salle de restaurant crée

des liens informels », explique Muriel Jaffuel, directrice de la Mutualité Française.

Ce pôle de services comptera également 30 logements locatifs sociaux adaptés aux personnes âgées, qui pourront bénéficier des services de blanchisserie, de restauration, des activités de la maison de retraite, ainsi que du cabinet médical installé sur le même lieu.

« La demande en résidences services pour seniors est en très forte hausse, c'est une alternative à l'institution, où on ne va pas par choix », confirme Muriel Jaffuel. « Il est important de développer une offre sociale, parallèlement à l'offre privée, qui n'est pas accessible à tous ».

Faciliter le maintien à domicile

Avec 50 000 habitants de plus de 75 ans prévus en 2030, l'agglomération doit anticiper. Elle finance de plus en plus de logements sociaux adaptés aux seniors au sein de résidences sociales, comme ces 7 logements labellisés AGELIB prévus dans une résidence de 35 logements sociaux, à Pierres Vives. Parallèlement, Montpellier Agglomération attribue, sous conditions de ressources, des aides financières aux propriétaires en perte d'autonomie qui doivent réaliser des travaux dans leur logement (salle de bains, monte-escaliers...).

15,8/20 POUR L'ACCESSIBILITÉ

Conçue pour les personnes handicapées, l'accessibilité améliore la qualité de vie de tous. Trottoirs plus larges, annonces sonores et visuelles dans le tramway... Ces aménagements améliorent la sécurité et le confort de tous. Depuis 2005, Montpellier Agglomération travaille en concertation permanente avec le Comité de Liaison et de Coordination des Associations de Personnes Handicapées, pour rendre accessibles ses équipements et les transports. « *Un très bon partenariat* », selon sa Présidente Jocelyne Roche. « *Nous préparons actuellement la ligne 5, en utilisant l'expérience des lignes 3 et 4* » ; précise-t-elle. « *Pour les personnes à mobilité réduite, le tramway est accessible à 100%. On améliore aujourd'hui l'accessibilité pour les malvoyants. Par exemple, sur la ligne 5, on ne met pas les quais en décalé mais en face à face, pour répondre à leurs besoins.* » 4,3 M€ ont été consacrés au plan d'actions annuel d'accessibilité des transports en 2012, qui permet de poursuivre, notamment, la mise en accessibilité des lignes de bus. Montpellier Agglomération renforce également son partenariat avec le GIHP, Groupement pour



l'Insertion des Handicapés Physiques, dont la subvention d'1,16M€ est en hausse de 8% en 2013. Le GIHP assure le transport à la demande de personnes handicapées dans des véhicules adaptés, en liaison avec le tramway.

Soutien à l'emploi des personnes handicapées

Tous les équipements de Montpellier Agglomération construits récemment sont accessibles,

et certains, comme la médiathèque Émile Zola, avec son espace Homère pour les non-voyants (*photo*), ont été précurseurs dans ce domaine. Lors des travaux de réhabilitation, comme ceux prévus au Stade de la Mosson, l'accessibilité est systématiquement optimisée. Ces efforts ont valu à Montpellier d'être classée le 11 février dernier, 10^e ville française pour l'accessibilité, sur 96, par l'Association des Paralysés de France (APF), avec une note de 15,8/20. L'APF salue le volontarisme de la politique locale dans ce domaine. De plus, au niveau de l'emploi, Montpellier Agglomération respecte les 6% d'emplois réservés aux personnes en situation de handicap et soutient le salon Handijob organisé chaque année à Montpellier.



La téléalarme, des tarifs adaptés aux ressources

Le service public d'assistance d'urgence de téléalarme permet aux personnes âgées de rester chez elles en toute sécurité. Un petit appareil, porté en bracelet, collier ou comme une broche, est raccordé en permanence au centre de secours des pompiers de Montpellier. En cas de chute ou de malaise, la personne âgée alerte les secours d'une simple pression. Un dispositif rassurant, qui permet de sauver des vies. Parmi les 1 467 abonnés, près d'un tiers bénéficie de la gratuité du service, dont les tarifs sont calculés en fonction des revenus des usagers.

+ d'infos
montpellier-agglo.com





DES ACTIONS CARITATIVES

Montpellier Agglomération organise toute l'année des opérations caritatives au bénéfice de La Ligue contre le cancer (collecte de téléphones portables anciens dans les Maisons de l'Agglomération), d'Emmaüs (collectes solidaires d' encombrants dans les communes) et, ponctuellement, du Sidaction (bénéfices de la Fête des Vignes). À l'occasion des fêtes de fin d'année, Montpellier Agglomération a offert 10 000 entrées gratuites à des familles modestes, dans ses établissements culturels et de loisirs, tels que l'aquarium Mare Nostrum, la patinoire Végapolis, le planétarium Galilée... 3165 galettes des rois confectionnées par les artisans du territoire ont été distribuées aux Restos du Cœur. Une collecte au bénéfice des Bébés du Cœur, a également été organisée, dans les Maisons de l'Agglomération, et a permis d'offrir 10 000 produits d'hygiène à des mères en difficulté. De nouvelles opérations de solidarité seront organisées cet été afin de venir en aide aux ménages modestes et aux personnes en situation de précarité.



DES TARIFS SOCIAUX DANS LES ÉQUIPEMENTS ET SERVICES PUBLICS

Dans ses équipements et ses services publics, Montpellier Agglomération pratique des tarifs adaptés aux capacités financières des ménages. Traditionnellement, des tarifs réduits sont accordés aux demandeurs d'emplois, aux allocataires de minima sociaux, de l'allocation adulte handicapé, et parfois de l'allocation parent isolé, sur présentation des justificatifs. Mais ce ne sont pas les seuls. Les jeunes, les seniors, les familles, bénéficient aussi d'avantages.

Dans les transports en commun, Montpellier Agglomération a financé en 2012 12,2 M€ de tarifs réduits. Cela permet notamment aux jeunes de moins de 26 ans de bénéficier de 40% de réduction sur l'abonnement TaM mensuel (245€/an), et aux seniors de 30% de réduction (288€/an). Au musée Fabre et au musée Lattara, les jeunes et les étudiants résidants sur le territoire de Montpellier Agglomération bénéficient de la gratuité totale.

Par ailleurs, tous les équipements sportifs et culturels (piscines, patinoire Végapolis, planétarium Galilée, aquarium Mare Nostrum,

musées...) ont récemment mis en place des forfaits famille, pour 2 adultes et 2 enfants.

Le Pass'Agglo, des tarifs préférentiels pour tous les habitants du territoire

Enfin, signe de la solidarité intercommunale, le tarif Pass'Agglo est accordé à tous les habitants de l'agglomération. Plus de 230 000 cartes ont déjà été attribuées depuis son lancement en 2005. Elle permet de bénéficier de nombreux tarifs préférentiels dans les équipements de la collectivité mais aussi de tarifs attractifs grâce aux partenariats conclus avec des structures privées.

.....

12.2M€

C'est le budget

consacré en 2012 par Montpellier Agglomération aux tarifs sociaux dans les transports.



Des forfaits famille existent dans de nombreux équipements de l'Agglomération comme le musée Fabre.